

Jeune et étranger: deux gros défauts?



30 octobre. Dans le cadre de "Toussaint 2006" s'est tenue, à l'initiative de l'ADIC¹ et en collaboration avec le SeGEC, une table ronde sur le thème: "Diversité et formation pour un meilleur accès des jeunes allochtones au monde du travail".

Après l'accueil de Marc VAN OSSEL, président de l'ADIC, Benoît CEREXHE² est entré dans le vif du sujet: l'expression "recrutement bleu-blanc-belge" résume bien, dans ce qu'elle a de plus choquant et injuste, l'attitude de certains employeurs. Pour lui, il importe de favoriser, dès l'école, le développement de valeurs telles que le respect, la tolérance et la non-discrimination et d'optimiser l'accès à l'information sur les emplois disponibles. Plusieurs initiatives ont été prises: des chèques-langues jeunes permettent de se former auprès d'organismes publics ou privés, une "charte de la diversité" a été signée par 55 entreprises et un projet de tutorat vise à permettre au responsable d'une entreprise de former plus facilement celui qui devrait lui succéder.

POLITIQUES COORDONNÉES

Et du côté des employeurs? Pour Vincent DOUMIER³, les entreprises - et en particulier, les dirigeants chrétiens - peuvent apporter une part de la solution à cette problématique complexe en s'efforçant d'appliquer la non-discrimination sous toutes ses formes et en mettant en œuvre de meilleurs systèmes de formation et d'information. Faut-il pour autant légiférer en la matière? Le chef d'entreprise est d'avis que ce serait contre-productif, la discrimination à l'embauche n'étant que le résultat d'un processus touchant les différents aspects de la vie de l'individu et de sa communauté. De manière coordonnée, il conviendrait notamment

de revaloriser le rôle de la famille et de la communauté d'origine, de valoriser la formation de base, de développer une politique de logement efficace et de favoriser des valeurs telles que le respect et la connaissance de l'autre.

ET À L'ÉCOLE?

Dans les établissements scolaires dont est responsable Pierre LAURENT⁴ à Molenbeek, pas moins de 50 nationalités se côtoient. La priorité, c'est la maîtrise du français. Une série de dispositifs sont mis en place, parmi lesquels des classes de primo-arrivants. Depuis 30 ans, P. LAURENT n'a pu que constater la ghettoïsation progressive des quartiers, où les étrangers finissent par ne plus croiser aucun Belge. Même la télévision ne relie plus qu'au pays d'origine. Certains jeunes ne parlent le français qu'à l'école. Avec la présence, en nombre, de demandeurs d'asile, de clandestins, de mineurs non accompagnés, comment s'étonner des difficultés de scolarisation? Mais, même si ces jeunes doivent se battre pour défendre leur identité et trouver leur place, ils peuvent s'en sortir, grâce à des personnes, notamment des enseignants, qui les aident à avancer. C'est le message porté par Jamila BUJARDA, ancienne élève du Campus Saint-Jean, dont elle est aujourd'hui l'économe et la comptable.

UNE QUESTION POUR LES CHRÉTIENS

Pour Johan LEMAN⁴, on connaît les éléments qui expliquent les performances

médiocres des élèves. Parmi eux: le statut socio-économique des parents, un système scolaire basé sur la ségrégation et le manque de contacts entre l'école et la communauté locale. Pour lui, il importe de travailler davantage avec cette communauté, en impliquant les parents, en mettant sur pied un système de tutorat, en favorisant la rencontre avec des personnes issues de la même communauté et qui s'en sont bien sorties, etc. Il est également d'avis que des quotas à durée déterminée et centrés sur des objectifs précis pourraient être de précieux alliés dans la lutte contre la discrimination à l'embauche.

Au moment de conclure, Mgr VAN-GHELUWE, évêque de Bruges, n'a pas manqué de souligner que si les solutions sont parfois difficiles à mettre en œuvre, il convient de les rechercher avant tout dans la solidarité entre les personnes et les peuples. L'Église se doit d'être plus proche de ces problèmes et de travailler concrètement à l'émergence d'un monde plus humain, a-t-il affirmé avant d'encourager chacun, là où il se trouve, à y collaborer. ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. Association chrétienne des dirigeants et cadres.
2. Ministre de l'Économie et de l'Emploi de la Région de Bruxelles-Capitale.
3. Administrateur délégué de la Compagnie du Bois Sauvage et de Neuhaus.
4. Professeur d'anthropologie sociale et culturelle à la KUL et ancien directeur du Centre pour l'égalité des chances.